



AVIS AU PUBLIC

**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CONCERNANT LA CONCERTATION PUBLIQUE SUR
LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
D'INONDATIONS (PPRI)
DE SAINTE-ANASTASIE-SUR-ISSOLE**

La concertation est organisée par la préfecture du Var,
Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM).

PROLONGATION DE LA CONCERTATION

**REPORT DE LA RÉUNION PUBLIQUE
au mercredi 9 juin à 18h30**

Objet :

La concertation du public a pour objectif d'informer la population du contenu du PPRI et de lui permettre d'exprimer son avis.

Durée :

La concertation débute le samedi 27 février 2021 et s'achève le mercredi 30 juin 2021.

Modalités :

Conformément à l'arrêté préfectoral du 19 juin 2017 prescrivant l'élaboration d'un PPRI sur la commune de Sainte-Anastasie-sur-Issole le projet de PPRI fait l'objet des modalités de concertation suivantes :

- exposition des documents en salle du conseil à la mairie de Sainte-Anastasie-sur-Issole ;
- information sur le site internet des services de l'État dans le Var : www.var.gouv.fr ;
- réunion publique le **mercredi 9 juin 2021 à 18h30 en salle polyvalente communale** de Sainte-Anastasie-sur-Issole. Cette réunion aura lieu sous réserve de la conformité de sa tenue aux règles sanitaires en vigueur ;
- registre d'observation sur lequel le public pourra s'exprimer durant toute la durée de la concertation. Il sera mis à disposition en mairie aux jours et heures d'ouverture au public ;
- registre dématérialisé à l'adresse mail ddtm-ppri-anastasia@var.gouv.fr